

**Zeitschrift:** NIKE-Bulletin  
**Herausgeber:** Nationale Informationsstelle zum Kulturerbe  
**Band:** 5 (1990)  
**Heft:** 3: Gazette  
  
**Rubrik:** Organisations

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A quoi bon des monuments d'art et d'histoire?

### La Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS)

On a de la peine à croire qu'en 1882, le comité de la SHAS qui s'appelait à cette époque 'Société pour la Conservation des Monuments d'Art et d'Histoire en Suisse' déposait une requête auprès du Grand Conseil du Canton de Bâle-Ville et réussissait ainsi à éviter que la Barfüsserkirche soit démolie. La sauvegarde de notre patrimoine culturel n'est plus depuis longtemps l'apanage de quelques protecteurs téméraires et perspicaces. Dans le cadre de ses préoccupations à caractère politique, la SHAS souhaite motiver les générations actuelles pour qu'elles respectent leur espace vital et leur environnement architectural. Peut-être qu'en-tretemps la SHAS a même peu à peu perdu sa réputation d'ennemi perpétuel du progrès.

Les activités de la SHAS qui fête son 110ème anniversaire ont permis quelques conquêtes importantes, riches en conséquences pour la Suisse. C'est en 1880 qu'est née la société qui devait devenir la SHAS du sein de la Société suisse des beaux-arts. Le Musée national suisse fondé en 1891 doit son existence à une initiative de la SHAS et c'est également grâce à elle qu'a été créé en 1887 ce qui est devenu l'actuelle Commission fédérale des monuments historiques.

La SHAS, qui ne s'est pas seulement limitée à la défense de certains idéaux patriotiques, était très liée à la politique des chefs de file de l'histoire de l'art de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et apparaissait déjà à l'époque désuette bien que très engagée dans ses revendications. Il n'est donc pas étonnant que la 'Statistik schweizerischer Kunstdenkmäler' publiée à partir de 1871 par Johann Rudolf Rahn ait donnée naissance à partir de 1927 à la série d'ouvrages sur la topographie de l'art en Suisse 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' que publie la SHAS (83 volumes ont été publiés jusqu'à ce jour).

De la grande variété des tâches qui étaient celles de l'*'ancienne'* société à ses débuts et qui allaient de l'acquisition de biens culturels nationaux jusqu'à ce que l'on appelle l'*'archéologie romaine'*, bon nombre de domaines ont été confiés à d'autres institutions. La tâche principale de la SHAS est restée en première ligne la publication sous forme de volumes de l'inventaire des 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' qui satisfait aux exigences scientifiques les plus élevées (voir l'article paru dans la Gazette NIKE no 9, décembre 1988, page 5 et suiv.)

### Le handicap du niveau élevé

C'est ainsi que le 'Basler AZ' a intitulé le compte rendu qu'il a publié à l'occasion de l'assemblée générale de la SHAS en

## ORGANISATIONS

1988 à Aarau et qui traduisait un certain point de vue. En fait il y a des personnes qui regrettent que la SHAS ne tire pas plus grand parti des travaux importants qu'elle accomplit en les faisant éditer et publier. La raison en est que la SHAS en élaborant et en faisant paraître l'inventaire de 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' se trouve à mi-chemin entre une documentation scientifique et une publication adaptée au public. La SHAS n'a en fait jamais eu pour objectif d'atteindre un niveau si élevé qu'il représente un handicap. Un niveau élevé doit respecter la qualité et nécessite que soit franchi le fossé qui existe entre la recherche fondamentale et les préoccupations urgentes afin d'être accessible à un public le plus large possible.

Cette attitude et la situation politique internationale des années 30 et 40, favorable aux entreprises nationales, ont favorisé l'augmentation rapide du nombre des membres. Cela a permis à la SHAS d'évoluer avec constance et de mener en collaboration avec les cantons une politique fondée sur la continuité (1920: 247 membres, 1930: 360 membres, 1940: 1590 membres, 1950: 6668 membres, 1960: 8268 membres). C'est à la fin des années 70 que la SHAS recense le plus grand effectif (plus de 12'000 membres), un chiffre qui va se stabiliser pendant 5 ans et commencer à diminuer avec constance. Aujourd'hui la SHAS ne compte plus que 10'500 membres.

### Contre la monoculture

La SHAS peut se vanter d'avoir, dès ses débuts, misé sur la polyvalence. Des conditions financières favorables ont permis à la SHAS, surtout dans la période de l'après-guerre, d'augmenter et de diversifier constamment ses activités. En plus de l'inventaire des 'Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse', la SHAS s'est consacrée très tôt à la rédaction d'autres publications importantes (Kunstführer durch die Schweiz, Guides de monuments suisses, la revue 'Nos monuments d'art et d'histoire', Bibliothèque de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse, l'*'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 INSA'* et bien d'autres). La SHAS organise également des excursions dont le nombre ne cesse de croître, à l'heure actuelle elle propose chaque année plus de 30 excursions d'une journée en Suisse et 4 à 5 excursions de plusieurs jours à l'étranger.

La SHAS est toujours très active et pourtant elle doit faire face à la diminution constante du nombre de ses membres, due essentiellement au départ des membres entrés en force au cours des années 40 et 50, et à une situation financière menaçante: les coûts de production ont beaucoup augmen-

## ORGANISATIONS

té, les prestations sont coûteuses, tout cela n'est pas compensé par les contributions trop modestes des membres. Cette situation fait réfléchir. La SHAS doit-elle se remettre en question, repenser ses structures et ses objectifs? c'est ce qu'elle a décidé de faire, espérons qu'il n'est pas trop tard.

### Plaidoyer pour la jeunesse

Le 19 mai 1990, l'assemblée des membres a décidé l'adoption de nouveaux statuts qui contiennent différentes modifications permettant de répondre aux besoins de changement et d'assurer une meilleure situation financière. La SHAS a décidé la création d'une fondation pour l'encouragement de la recherche dans le domaine de l'histoire de l'art en Suisse qui a pour but de défendre l'objectif principal de la Société, c'est-à-dire d'étudier, en collaboration avec les cantons, dans leur cadre local, les monuments historiques d'intérêt artistique et procéder à leur inventaire scientifique.

Tous les projets futurs resteront sans écho si la jeunesse n'est pas intégrée à part entière en tant qu'élément indispensable à l'évolution et à l'avenir de la SHAS. C'est pour cette raison que le secrétariat met tout en oeuvre pour créer, avec des moyens pour le moment encore limités, une politique qui, par ses propositions et ses manifestations, soit en mesure de satisfaire et d'enthousiasmer la jeunesse. Des excursions et des manifestations spécialement organisées pour la jeunesse dans le cadre des passeports de vacances ont connu un grand succès au cours des dernières années, ces premières expériences sont prometteuses pour l'avenir. D'autres projets sont en cours de préparation que nous ne désirons pas encore dévoiler.

Malgré quelques expériences réjouissantes et positives, la SHAS avance lentement et péniblement vers sa reconversion, il lui faudra encore bien des idées, de la perséverance, de la patience et... des moyens financiers. Aujourd'hui la SHAS change de cap, dans un proche avenir elle espère récolter les fruits de ses efforts.

Pourquoi ne deviendriez-vous pas membre de la SHAS? Vous ne serez pas déçu! Si vous désirez plus de renseignements ou si vous souhaitez devenir membre, téléphonez-nous tout simplement au 031/23 42 81, Société d'Histoire de l'Art en Suisse, Pavillonweg 2, case postale, 3001 Berne

Nott Caviezel

## Assemblée Générale de l'ICOMOS

### Colloque international

Le bulletin NIKE s'est déjà amplement fait l'écho des préparatifs de l'Assemblée Générale triennale de l'ICOMOS dont Lausanne sera l'hôte du 6 au 11 octobre de cette année.

Elle sera particulièrement marquée par un colloque international activement préparé par un groupe de travail du Comité Suisse et un Comité Scientifique international. Nous rendons compte ici de l'avancement de leurs travaux.

Le fond et la forme des débats prévus les 8, 9 et 10 octobre se distinguent de la 'tradition' icomosienne en cette matière. En effet pour la première fois de son existence, l'organisation parlera d'elle-même et de son avenir plutôt que de celui des monuments historiques. Par ailleurs, la formule adoptée permettra l'échange d'idées plutôt que l'ingurgitation sans discussion d'une suite de discours. A cette fin l'accent a été mis sur les communications des sections nationales ou de comités spécialisés plutôt que d'individus. C'est ainsi que des 46 textes reçus, plus de la moitié sont collectifs et résultent de colloques ou discussions internes à chaque comité national ou international. Les communications seront imprimées et disponibles avant le colloque durant lequel leur thématique sera débattue sans que lecture en soit donnée.

Prenant le prétexte du 25ème anniversaire de l'ICOMOS, le Comité Scientifique a proposé une réflexion globale sur l'ICOMOS, son aboutissement actuel, son devenir. Trois sous-thèmes devraient permettre aux auteurs des communications de mieux cerner la problématique centrale de l'ICOMOS aujourd'hui. Il s'agissait notamment de faire le bilan et d'esquisser le développement de l'ICOMOS en tant qu'organisation de défense du patrimoine bâti sur le plan mondial. En second lieu la question de la doctrine de la conservation était posée en interrogeant l'actualité de la Charte de Venise. Enfin les problèmes de déontologie et de qualification professionnelle étaient abordés.

Un premier bilan peut être dressé sur la base des communications reçues et actuellement sous presse. D'abord un regret: la majorité des textes proviennent de pays de l'hémisphère nord. Ce qui semblerait confirmer le sentiment qu'ont certains comités d'un 'européocentrisme culturel' dominant l'organisation. Malgré nos appels répétés, les réponses latino-américaines, asiatiques ou africaines sont restées confidentielles.

La plupart des comités reconnaissent, à des degrés divers, la nécessité d'une réforme interne de l'ICOMOS, réforme qui viserait un rajeunissement de l'organisation, une coordination administrative plus efficace, un développement des structures de formation, d'information et de documentation

internationales ainsi que de coopération avec les pays en voie de développement. Une meilleure reconnaissance des spécificités régionales devrait également résulter de telles réformes sans pour autant 'atomiser' l'ICOMOS.

Sur le plan de la théorie de la conservation, la Charte de Venise est abondamment discutée. Si elle est rarement remise en question, il semble exister un consensus quant à la nécessité de la compléter par des textes explicatifs ou des commentaires à la fois dans le sens d'un élargissement culturel (extension de la notion de patrimoine architectural à l'ensemble du patrimoine culturel et intégration des propriétés culturelles particulières des zones extra-européennes) et dans le sens d'une meilleure adéquation méthodologique à la pratique de la conservation. De nombreux comités souhaiteraient en effet trouver dans la Charte un véritable 'modus operandi' ou, à tout le moins, des directives concrètes, une clarification des notions de base et la définition de critères d'évaluation.

Les questions relatives à la formation des spécialistes de la conservation du patrimoine ont curieusement moins mobilisé les esprits. Il faut dire que le sujet sous-tend les autres thèmes dans la mesure où il est inséparable des problèmes d'information, laquelle jouera un rôle essentiel dans l'évolution future de l'ICOMOS. Aux yeux de la plupart des Comités, deux secteurs devraient être développés en priorité: la diffusion du savoir scientifiquement et technique (rôle accru du Centre de Documentation) et la formation d'experts spécialisés pouvant opérer sur un plan international (échanges ou missions).

Enfin toute une série de sujets plus particuliers préoccupent l'ICOMOS, par exemple les rapports avec l'UNESCO et le Conseil de l'Europe; les questions juridiques ou politiques; les problèmes de l'archéologie ou de l'architecture contemporaine...

Le 22 juin dernier s'est tenue à Lausanne une réunion du Comité Scientifique international en vue d'examiner toutes les communications. Ce fut l'occasion d'un 'brain-storming' autour de toutes ces questions. Le groupe de travail suisse put y vérifier le bien-fondé de la formule de colloque choisie. Il y trouva également l'assurance que, nonobstant l'inégalité des communications, les sujets sont d'une actualité et d'une gravité telles pour l'ICOMOS que les débats d'octobre promettent d'être animés, essentiels pour quiconque se préoccupe de patrimoine architectural et déterminants pour le futur de l'ICOMOS.

(Inscriptions: ICOMOS 90, c/o Office du Tourisme et des Congrès, Case postale 248, 1000 Lausanne 6)

Bernard Zumthor

## ORGANISATIONS

### L'art pour l'art... La culture pour la culture?

**Réflexions sur le problème que pose le recrutement des membres aux associations actives dans le domaine de la conservation des biens culturels**

Il est inutile de préciser que ce titre ambitieux contient sciemment une assez dose de provocation. Tout un chacun sait que la conservation des biens culturels en Suisse n'est pas uniquement l'affaire de quelques scientifiques rêveurs et de quelques chercheurs entichés d'Antiquité car, qui n'a pas dans sa jeunesse une fois vendu des 'Ecus d'or' et qui n'a pas connu à Avenches l'apogée de la randonnée scolaire de 4ème classe?

Bon nombre de nos contemporains ne sont pas tous à 100 pour 100 sûrs si la restauration est à rapprocher de la gastronomie ou plutôt de l'industrie du bâtiment mais ils savent qu'il existe par bonheur en Suisse des institutions chargées de la conservation et de la protection des traditions et des valeurs helvétiques. Et les bulletins de versement verts et bleus que nous trouvons régulièrement dans nos boîtes à lettres (et nos corbeilles à papier) sont enfin là pour nous rappeler qu'il existe des associations ayant pour but la conservation de notre patrimoine culturel.

Le lecteur avisé (et les spécialistes dans le domaine de la conservation des biens culturels) sont obligés d'avouer que ces réflexions, même si elles dénotent une certaine ironie, correspondent à un aspect de la réalité. Car qui, à l'exception des 50'000 membres des organisations faisant partie du NIKE, est au courant des efforts considérables qui sont accomplis dans toute la Suisse au service de la conservation des biens culturels?

Des notions telles que 'recherche préhistorique', 'conservation des monuments historiques', 'musée', etc. n'enthousiasment tout simplement plus personne dans un monde où le flux de l'information repose avant tout sur l'action, elles sonnent quelque peu désuètes dans le nouveau langage quotidien de notre monde moderne. C'est justement là que se situe le problème auquel sont confrontées les associations culturelles aux activités plutôt traditionnelles:

- la notoriété de la plupart des organisations actives dans le domaine de la conservation des biens culturels est en règle générale faible.
- Les tâches réelles, les objectifs et les sujets traités par ces associations ne sont pour ainsi dire pas connus de l'opinion

## ORGANISATIONS

publique qui se fait une fausse opinion de ce que représente le travail accompli.

– La stagnation ou le recul des effectifs constituent de plus en plus le problème numéro un de ces associations.

Les deux premiers points sont le fruit d'une appréciation intuitive de l'auteur (qui n'est pas le seul à penser ainsi), le troisième point se fonde sur une enquête réalisée en mai 1990 par le Centre NIKE sur l'évolution des effectifs des membres des associations de 1985 à 1989. Sur 17 associations consultées, 15 ont répondu spontanément et avec intérêt aux questions posées, ce qui prouve l'actualité du sujet.

L'objectif de cette enquête n'étant pas d'établir une classification en fonctions du critère 'quelle organisation a gagné (ou perdu) le plus de membres?' mais tout simplement de trouver une réponse à la question que chacun se pose dans son for intérieur:

les effectifs des associations ont-ils tendance à stagner ou à diminuer?

Le résultat de cette enquête nous permet de tirer deux conclusions ou plutôt de confirmer nos doutes (les associations ayant participé à cette enquête ne souhaitent pas que les chiffres soient publiés dans cet article, une analyse plus complète des résultats aura lieu dans le cadre d'un séminaire organisé par le Centre NIKE début 1991 à Thoune).

Les associations dites 'grand public' (comme par exemple, la Ligue suisse du patrimoine national, la Société d'Histoire de l'Art en Suisse) doivent la plupart faire face à une diminution nette du nombre de leurs membres ou à une stagnation qui dure depuis assez longtemps.

Les organisations spécialisées, c'est-à-dire les regroupements de spécialistes (comme par exemple, l'Association Suisse de conservation et de restauration) enregistrent sans exception une augmentation du nombre de leurs membres.

A première vue, les conclusions sont faciles à tirer:

Les associations qui s'adressent au public doivent entreprendre quelque chose pour reconquérir des membres. Les organisations spécialisées peuvent de nouveau se consacrer à leurs tâches et objectifs spécifiques compte tenu de l'évolution rassurante de leurs effectifs.

Un tel comportement serait fatal. L'existence de l'Association de soutien au NIKE est là pour nous prouver l'impor-

tance d'une politique commune et concertée des deux types d'associations dans tous les domaines mais plus particulièrement dans le domaine du recrutement des membres ou de leur maintien au sein des associations. Les associations spécialisées ne peuvent pas espérer survivre à longue échéance sans les associations 'grand public' et inversement. Pas de culture pour la culture.

Dans ce contexte, il est nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que les techniques de marketing pour conquérir de nouveaux membres ne doivent pas se limiter à un simple recrutement au sens limité du terme ou pour présenter les choses avec une pointe de malice:

A l'heure actuelle ce n'est pas en expédiant personnellement à Mme Jean Dupont un joli prospectus avec bulletin de versement qu'une association gagne un membre actif ou un donateur. Dans ce domaine pour attirer et avoir du succès, il faut appliquer des techniques de marketing qui proposent des réponses convaincantes aux questions suivantes:

- Qui sommes-nous, que désirons-nous faire à l'avenir? (définition et objectifs)
- Quelles sont nos prestations et à qui s'adressent-elles? (exemples concrets, catégories visées, canaux)
- De quelle manière ces prestations sont-elles financées? (cotisations, subventions, etc.)

Une fois que ces questions ont été posées et que l'on y a répondu, on peut expliquer:

- De quelle manière appropriée nous tentons d'attirer les faveurs des membres et des futurs membres?

Divers articles publiés dans la Gazette NIKE nous prouvent que bon nombre d'organisations membres de l'Association de soutien au NIKE ont depuis un certain temps déjà pris des mesures concrètes dans ce sens et qu'elles enregistrent dans certains cas les premiers succès qui ont des effets positifs sur le nombre de leurs membres. Les premiers résultats se font sentir. Il convient donc de continuer sur cette voie et d'avoir toujours à l'esprit qu'il est nécessaire d'unir toutes les forces pour la mise au point d'un concept commun 'Recrutement des nouveaux membres dans le domaine de la conservation des biens culturels' afin de pouvoir exercer de concert une influence de grande portée.

Cela ne signifie pas pour autant que chaque organisation doit abandonner ses propres caractéristiques pour obligatoirement adopter une politique commune à toutes les associations et organisations en ce qui concerne le recrutement des membres. Au contraire, car c'est justement l'aspect individuel et original de chaque association qui contribue en fin de compte au renforcement souhaité de l'image et de la

position de l'ensemble des organisations qui oeuvrent pour la conservation des biens culturels.

Dans le contexte actuel on ne peut que se féliciter du fait que les organes directeurs du Centre NIKE aient pris conscience du problème et que les résultats de l'enquête soient analysés et donnent lieu à un séminaire qui permettra de prendre des mesures pour l'avenir.

Le résultat de l'initiative du Centre NIKE se mesurera à la participation active de toutes les personnes concernées au séminaire prévu début 1991 et pourra être considéré comme la preuve évidente que les archéologues, les historiens et les conservateurs de notre patrimoine culturel ont à l'heure actuelle besoin plus que jamais d'être soutenus dans leur engagement et dans leur travail qu'ils accomplissent très souvent à titre bénévole.

Andreas W. Maurer

## ORGANISATIONS

---